



Communiqué de presse : 1 MILLION D'AGENTS NON TITULAIRES DANS TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE !

STOP A LA PRECARITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE !

C'EST LA BATAILLE DE LA SECURITE DE L'EMPLOI QUI EST A MENER !

Les mobilisations sur les retraites ont révélé toute l'importance des questions d'emploi et de salaire. Depuis le mois de juin 2010, est engagé à la demande des organisations syndicales un processus de négociation sur la situation des agents non-titulaires avec le secrétariat d'Etat à la Fonction Publique.

Pour une issue positive de ces négociations qui ont désormais débutées, les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires appellent les personnels à se mobiliser et à exprimer leurs attentes sur la base d'une plate forme revendicative commune :

- Un plan de titularisation pour tous les non titulaires avec création de tous les emplois nécessaires.
- La limitation drastique et l'encadrement de futurs recrutements d'agents contractuels.
- De réels moyens d'insertion et de qualifications pour les emplois aidés.
- Des droits nouveaux pour tous

Les non-titulaires représentent 16 % de l'effectif total de la Fonction publique, soit 842000 agents. Parmi les agents de l'Etat, 12% sont non-titulaires (346000 agents), mais ils sont 16% de ceux des hôpitaux et établissements de santé (152000 agents) et jusqu'à 21% (374000 agents) dans les collectivités territoriales, régions, départements et communes. Pour la Fonction Publique d'Etat, l'Education nationale est le premier employeur d'agents non-titulaires avec 165000 personnes. Ces chiffres sont sous-estimés ; les emplois aidés (145100 bénéficiaires), les assistantes maternelles (55000) et les médecins hospitaliers (75.000) ne sont pas comptés ! La population des non titulaires est plutôt **jeune** et les **femmes** sont majoritaires (**57%**).

Les organisations CGT, Solidaires et FSU du Var souhaitent rappeler la situation de notre département :

-Au niveau de l'éducation nationale, **454 contrats aidés disparaissent dans le 83 sur un total de plus de 900**. Des centaines de non-titulaires enseignent dans le second degré et sont affectés sur des contrats de 10 mois au lieu de 12 mois, avec un recours massif à la vacance, un manque de transparence des affectations, et des indemnités d'allocation chômage toujours non-perçues... Ces enseignant-es précaires sont **350 dans le département du Var** (chiffres du rectorat après la rentrée de septembre). Dans les Gretas (formation continue), les formateurs-rices sont uniquement des non titulaires : ainsi, au Greta de la Dracénie, il y a environ 80 non titulaires dont 9 CDI / 11 CDD et des vacataires en grand nombre (l'équivalent de 19 postes de titulaires pourraient être ouverts).

-A Pôle emploi, les 1.800 suppressions de postes prévues en 2011, sur les 49.000 que compte Pôle emploi, se traduisent par la non reconduction de 1.500 CDD et 300 CDI en moins. Le poids des non-

titulaires augmentent toujours et ils sont particulièrement touchés par les restrictions budgétaires. Dans le Var, on compte **76 précaires sur un total de 636 agents varois**.

-Dans la fonction publique hospitalière, à l'hôpital de Toulon/ La Seyne : **410 précaires sur 3200 emplois** avec des contrats dont la période d'essai peut varier de 2 à 3 ans sur des emplois permanents . A l'hôpital de Draguignan : **70 non titulaires** œuvrent à l'hôpital. A Hyères, la réforme hospitalière et la tarification de l'activité et l'autonomie des pôles permet le recours aux « renforts » qui ne pourront être que des postes à durée déterminées avec des contractuels. Déjà, dans des hôpitaux voisins, il est proposé à des agents titulaires qui voudraient évoluer dans leur carrière de signer des CDD ! Et nous ne pouvons avoir que des inquiétudes pour le personnel de la cuisine dans le cadre de la future unité centrale de production qui ne pourra recruter que des agents contractuels. Il ne faut pas se faire d'illusions, les CDI ne sont pas mieux lotis que les CDD. Le CDI de droit public n'offre que très peu de protection et de droits aux agents ; pas de primes de service, pas de recours possible pour les licenciements.

-Chez les territoriaux, c'est le recours massif aux non titulaires : **30% des effectifs**. Dans certaines communes, c'est la moitié des personnels ! La Précarité est multiple : contrat horaire, CDD de plusieurs années. Pas de formation, pas d'évolution de la rémunération et la pression est constante des élus !

-Au Conseil Général du Var : **444 non titulaires sur 5000 agents**. Parmi eux, les agents territoriaux dans les collèges comptent 183 CDD.

La CGT, FSU et Solidaires, à l'occasion de la journée contre toutes les formes de précarités, des rassemblements sont organisés et des conférences de presse
le jeudi 20 janvier à :
DRAGUIGNAN : 12H30- 13h30 devant la sous-préfecture
LA GARDE : 16 H 30 place des Libertés (à côté de la mairie)
Des précaires de la Fonction Publique témoigneront de leurs conditions de travail.